

Jeff Ferguson  
John Ferguson  
Joanne Ferguson  
43850, Ferguson Line  
St. Thomas (Ontario)  
N5P 3T1

Le 4 octobre 2023

Objet : Projet de loi C-234

Mesdames les Sénatrices et Messieurs les Sénateurs,

Tous les jours, les Canadiens ont du mal à payer leurs factures et l'épicerie à cause de la flambée du coût de la vie et des taux d'intérêt.

Le projet de loi C-234 vise à exempter les agriculteurs de la taxe sur le carbone pour le propane et le gaz naturel utilisé au séchage des récoltes, au chauffage des serres, etc. Il ferait beaucoup économiser ces agriculteurs qui produisent les aliments. En 2023, les agriculteurs paieront 76 millions (65 \$ la tonne), chiffre appelé à augmenter à 160 millions de dollars (170 \$ la tonne) d'ici 2030; ils décident de quitter leur métier, car ils ne peuvent plus se permettre de payer cette taxe en plus des autres intrants qui coûtent toujours plus cher.

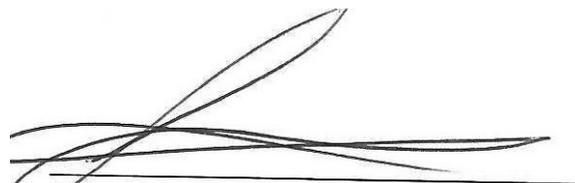
Le projet de loi C-206, qui portait sur la même question, avait franchi la dernière étape [*sic*], mais il est mort au *Feuilleton* parce que les libéraux ont déclenché une élection. Ce processus a commencé en 2020. Trois ans plus tard, les agriculteurs paient toujours la taxe sur le carbone, et la population canadienne ne peut plus s'acheter de la nourriture. Est-ce que le projet de loi C-234 sera adopté sur-le-champ afin que les agriculteurs ne la paient pas pour la saison des récoltes de 2023? Est-ce que l'État adoptera ce projet de loi de manière rétroactive, en remontant jusqu'en 2021, afin d'accorder un allègement des coûts si nécessaire aux agriculteurs?

Ce projet de loi relève du gros bon sens, car il rendra la nourriture plus abordable pour les Canadiens. Passez à l'action dès aujourd'hui!

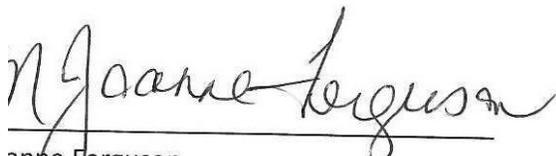
Sincères salutations,



ff Ferguson



John Ferguson



anne Ferguson